



HOMEOPATHIE UNE REPONSE AU C.A.S.: LA CREATION DE L'Académie d'Homéopathie

Docteur Daniel SCIMECA
Assises MOST du 6 avril 2013 à NICE

LE CONTEXTE DE L'HOMEOPATHIE EN FRANCE

Un cap de maturité :

- Deux siècles d'histoire et d'histoires

Une rigueur scientifique incontestable

De nouvelles définitions :

- Du médecin
- Des pratiques
- Des indications
- Du médicament

Une intégration dans le système de soins

L'ACADÉMIE D'HOMÉOPATHIE POURQUOI FAIRE ?

Représenter le pôle d'excellence scientifique et moral de la pratique de l'homéopathie en France.

Intégrer tous les acteurs de sa pratique médicale, y compris les patients, la situant dans une dynamique conforme aux exigences de la médecine fondée sur les preuves (Evidence Based Medicine).

Évoluer vers un statut s'apparentant à celui de l'Académie de Médecine ou à en constituer une sous division.

DES OBJECTIFS

Fédérer

 Les praticiens libéraux et hospitaliers du secteur public et du secteur privé concernés

Étudier

- La pratique médicale
- L'enseignement
- Le monitorat, la recherche
- La santé publique
- L'éducation thérapeutique du patient
- La reconnaissance et la défense de la profession

Contribuer à la formation

- Des professionnels de santé pratiquant l'homéopathie
- Formation Médicale Initiale (FMI)
- Développement Professionnel Continu (DPC)

Harmoniser

 Les pratiques de la spécificité thérapeutique homéopathique en France avec les pratiques européennes

Travailler

- Pathogénésies homéopathiques
- Diffusion des travaux de recherche
- Articles et études concernant l'homéopathie

Élaborer le référentiel métier homéopathique

- Auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et des autorités officielles
- Référentiels formation
- Référentiels gestion du risque
 - Dans le cadre de la spécificité thérapeutique homéopathique

Devenir l'interlocuteur

- Des autorités scientifiques HAS FSM
- Des pouvoirs publics, assureurs, organismes sociaux
- Des associations de patients

Labelliser

- Les recommandations de bonnes pratiques
- Les indicateurs de suivi
- Soutenir le label de qualité concernant l'homéopathie
 - Pour l'enseignement, la recherche et la communication
- Être la référence d'expertise de la spécificité thérapeutique homéopathique

Conseiller

- Les pouvoirs publics
- Éclairer l'opinion
- Être reconnue d'utilité publique et validée en tant qu'Académie d'Homéopathie par décret loi